

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

Séance du 28 mai 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mai 2026

Compte rendu affiché le 4 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 19

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Madame Sandrine BOINON.

Membres présents : Monsieur Pierre VARLIETTE, Madame Yvette BRETONNIER, Monsieur Gilles RAYNARD, Madame Isabelle LOTISSIER, Monsieur Thierry LOISON, Madame Marielle SERAILLE, Madame Marie-Jo DELORME, Monsieur Patrick DUCREUX, Madame Nathalie BATAIL, Madame Sandrine BOINON, Monsieur Fabrice BONNET, Monsieur David PUPIER, Monsieur Hervé GREGOIRE, Monsieur Cédric COQUARD, Monsieur Alexandre LAVANDEIRA, Madame Emilie DANVE, Madame Stéphanie AUTER, Madame Gwendoline CHALON.

Membre excusé : Monsieur Ludovic CARRET (pouvoir à Gilles RAYNARD).

Monsieur le Maire prend la présidence de la réunion du Conseil Municipal. Il ouvre la séance et procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 19h20. Il donne lecture des pouvoirs : Monsieur Ludovic CARRET à Monsieur Gilles RAYNARD.

Le Conseil Municipal propose comme secrétaire de séance Madame Sandrine BOINON.

- **Installation d'un système de vidéoprotection sur les espaces publics et les bâtiments communaux : vote et modalités de mise en œuvre, phasage des travaux,**

Monsieur le Maire rend compte de la réunion publique, avec une présentation très intéressante, effectuée par les représentants du Groupement de Gendarmerie du Rhône, le Major commandant la brigade de St Laurent et Régis notre policier municipal. Malgré un public peu nombreux, il en ressort que ce système de vidéoprotection est nécessaire pour notre collectivité. Un nouveau débat s'instaure entre les élus. Et ensuite, Monsieur le Maire propose au vote, l'installation d'un système de vidéoprotection sur les espaces publics et les bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal valide cette proposition (Votants : 19 (dont 1 pouvoir) - Oui : 19 - Non : 0 - Abstention : 0)

Monsieur le Maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour cette unanimité et annonce une prochaine réunion de la commission sécurité, avec le maître d'œuvre, le bureau d'études TECHNOMAN, pour la détermination du phasage des travaux, l'arrêt des points d'installation, la durée de stockage des données (qui détermine la taille du serveur et donc le coût de l'installation). Un marché public à bons de commandes sera lancé sur la totalité des travaux. Cette procédure permettra de réaliser les travaux sur 4 ans maximum. Sachant que nous nous engagerons, pour l'instant, uniquement sur la 1^{ère} phase. Pour les financements, des dossiers de demandes de subventions seront présentés à la Région Auvergne Rhône-Alpes (à hauteur de 50% du montant des travaux) et à l'Etat (à hauteur de 20 à 30%). La première phase pourra débuter en janvier 2027.

- **Détermination du prix des repas pour la saison 2026-2027 au restaurant scolaire, modification du règlement intérieur, travaux de ventilation dans la salle du tunnel de lavage,**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Yvette BRETONNIER. Elle présente le bilan financier du restaurant scolaire avec une diminution du reste à charge pour la Commune. Elle expose qu'il est extrêmement difficile de tenir un budget avec les hausses des denrées alimentaires et de l'énergie. L'approvisionnement en produits locaux est aussi difficile à assurer. Après débat, il est proposé une augmentation de 10 centimes pour les repas des maternelles et primaires et 15 centimes pour le repas des collégiens. A partir du 1^{er} septembre 2026, les prix des repas seront donc de : 5.05 euros pour les primaires et 5.35 euros pour les collégiens.

Après en avoir délibéré et notamment avoir préféré une hausse modérée mais régulière, le Conseil Municipal valide les tarifs proposés après un vote à l'unanimité (Votants : 19 (dont 1 pouvoir) - Oui : 19 - Non : 0 - Abstention : 0)

Le règlement intérieur est en cours de rédaction notamment sur le point de l'accueil des enfants ayant un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

Monsieur Gilles RAYNARD présente le devis de la société VDF pour l'installation d'une hotte de cantonnement et de ventilation dans le local de plonge, pour un montant de 8085 euros HT.

Le Conseil Municipal valide le devis : (Votants : 19 (dont 1 pouvoir) - Oui : 19 - Non : 0 - Abstention : 0)

- **Résidence Seniors « Le clos de la Galène » : échancier de paiement à Deux Fleuves Rhône Habitat, présentation du règlement intérieur pour l'utilisation par les résidents de la salle d'animation, aménagements des abords rue Cour Denis et Montée de la Galène.**

Monsieur le Maire présente l'échancier de paiement de la salle d'animation de 375 355 euros TTC.

Il rappelle que cette salle a été financée avec l'aide du Département du Rhône (60 000 euros), de l'Etat (DETR : 91 200 euros), du FCTVA (61 573 euros) et de fonds propres (162 582 euros). Il propose un étalement des paiements sur 4 trimestres. Il présente également l'obligation de passer par une vente à l'euro symbolique afin de clore la procédure et de devenir propriétaire de cette salle (division en volume lot 2b). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette vente à l'euro symbolique après un vote (Votants : 19 (dont 1 pouvoir) - Oui : 19 - Non : 0 - Abstention : 0)

Monsieur le Maire aborde le règlement intérieur pour l'utilisation par les résidents, de la salle d'animation communale, accolée à la résidence seniors. Il rend compte de la dernière réunion d'élaboration avec les résidents et des difficultés rencontrés avec certains, quant au paiement d'une participation pour avoir accès aux animations et à la salle. Les élus proposent d'utiliser la salle communale et de profiter des animations de l'association ADMR gratuitement, comme bon leur semble, et ceci jusqu'à la rentrée de septembre. Nous leur proposerons ensuite une réunion, afin de faire un point sur l'organisation et sur l'utilisation durant ces trois mois écoulés. Nous verrons aussi, quelle participation on pourrait demander à chacun. Monsieur le Maire demande à Madame Yvette BRETONNIER de lire ce projet de règlement. Le Conseil Municipal propose quelques annotations et valide ce règlement. Monsieur le Maire présente une proposition d'aménagement des abords de la Résidence afin d'adapter l'accès. PMR et organiser le stationnement.

- **Organisation des services communaux : présentation de l'analyse des entretiens avec les agents et proposition de fonctionnement,**

Monsieur le Maire rend compte des entretiens menées avec les agents communaux afin de mieux les connaître. Il relate beaucoup de retours positifs et des observations pertinentes.

Afin d'assurer une meilleure coordination et communication entre les services il est proposé :

- Organiser une rencontre entre les responsables de services : secrétaire générale, responsable service technique, responsable bâtiment, responsables restaurant scolaire et les élus référents, toutes les six semaines environ.
- La gestion administrative de l'ensemble du personnel communal est assurée par la Secrétaire Générale, Christel PASSELEGUE, sous la responsabilité du Maire.

- La gestion du service technique est assurée par René CHAMFRAY sous la responsabilité du Maire ; sous la responsabilité de Fabrice BONNET, dans le cadre de l'entretien de la voirie communale ; Sous la responsabilité de Gilles RAYNARD, dans le cadre de la gestion des déchets, sous la responsabilité d'Isabelle LOTISSIER dans le cadre de l'entretien des massifs et du fleurissement.
- La gestion des bâtiments communaux est assurée par Christophe LAFFAY ; sous la responsabilité de Gilles RAYNARD et Ludovic CARRET ; sous la responsabilité d'Isabelle LOTISSIER, dans le cadre de la gestion de l'utilisation et l'entretien des salles communales ; sous la responsabilité d'Yvette BRETONNIER, dans le cadre de l'école Antoine BOIRON
- La gestion du restaurant scolaire est assurée par Cédric PERIER et Christophe PILIAT sous la responsabilité d'Yvette BRETONNIER.
- La Gestion des ATSEM et de la garderie périscolaire est assurée par Christel PASSELEGUE, secrétaire générale, sous la responsabilité d'Yvette BRETONNIER.
- La Gestion de la police Municipale est assurée par Régis LE GOUARD ; sous la responsabilité du Maire et de Yvette BRETONNIER ; sous la responsabilité de Marielle SERAILLE dans le cadre de la gestion de la vie quotidienne.

Actions à mettre en place en priorité :

- Création des fiches de poste pour chaque agent.
- Proposition de formations auprès des agents.
- Réalisation des entretiens individuels par Christel PASSELEGUE, Secrétaire Générale.
- Installation de la climatisation dans le bureau de Christel et à l'accueil.
- Proposition d'une réorganisation interne du service technique telle qu'elle est demandée par les agents.
- Amélioration du service du restaurant scolaire.

• **Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain pour alignement de voirie,**

Monsieur le Maire présente la proposition d'acquisition pour alignement rue du Stade, de la parcelle cadastrée section B n°614, à l'euro symbolique, à la SCI TARDY ROSE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition après un vote : (Votants : 19 (dont 1 pouvoir) - Oui : 19 -Non : 0- Abstention : 0)

• **Travaux des commissions :**

Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués :

Monsieur Fabrice BONNET rend compte de la réunion du 27/05/2026 au sujet du marché aux veaux. Les membres de l'association de promotion ont répondu présents ainsi que le vice-président délégué à l'agriculture de la CCMDL, Monsieur Mathieu RAZY. Il faut maintenant communiquer afin de trouver encore plus d'apporteurs, de convaincre les éleveurs du territoire des Monts du Lyonnais, de venir vendre leur production au marché chaque lundi. Le marché aux veaux sera à l'ordre du jour de la première réunion de la commission agricole de la CCMDL.

Il rend compte de l'état des lieux réalisé par la commission voirie.

Madame Sandrine BOINON rend compte des travaux en cours de la commission communication : Lettre d'information (pour une distribution début juillet), bulletin municipal (demande de devis), amélioration du site internet. La commission tourisme a rédigé sa feuille de route et commencé son état des lieux.

Madame Isabelle LOTISSIER fait part de la réalisation de la journée plantations avec 8 bénévoles et les services techniques.

La commission associations se réunira prochainement 3 fois : rencontre avec la Fabrik pour les projets 2027, planning des salles, et avec l'association Zink'Monts pour leurs concerts de septembre 2026.

La commission culture a rencontré les deux associations présentent dans le pôle culturel afin d'élaborer un règlement intérieur et de travailler sur les animations

Madame Marielle SERAILLE expose que les conscrits sont très en avance pour l'organisation de la Vogue 2026. Une rencontre avec la MJC est programmée.

Madame Yvette BRETONNIER annonce la présence de deux bus de dépistage pour les cancers de la peau (2 juin 2026) et le cancer du col de l'utérus (22 juin 2026).

Elle présente l'installation d'arceaux à vélos supplémentaires vers l'école publique mais l'accès à l'emplacement doit être sécurisé.

Monsieur Gilles RAYNARD expose que les référents compostage sur la commune vont changer. Il rend compte de l'installation de la cuisine à la salle d'animation de la résidence seniors, de travaux sur le portillon et de la pose de stores à l'école publique (Devis SMC JOURNET pour 1 773 euros HT), la commission travaille sur l'aménagement de la cuisine de la salle Suzanne Fougrouse et la rénovation de la bascule de la Place Neuve.

Monsieur Thierry LOISON rend compte des réunions d'installation des comités syndicaux du SYDER et du SIEMLY.

Il expose qu'il va être formé afin d'avoir accès aux informations et demande de réparations pour l'éclairage public.

Il fait le point sur l'enquête lancée sur les habitudes commerciales, et annonce le compte-rendu pour mi-juin. Il remercie tous les élus présents pour leur aide à l'animation du marché de Pentecôte : 23 lots ont été remis.

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire rappelle la réunion du Conseil Municipal le vendredi 5 juin 2026 à 17h30, pour la désignation des délégués qui voteront pour les prochaines élections sénatoriales.

Le Tour Auvergne-Rhône-Alpes traversera la commune le jeudi 11 juin 2026.

Il annonce l'inauguration de la Résidence Seniors le vendredi 10 juillet 2026 à 18h30.

Prochaines séances du conseil municipal : Jeudi 25 juin 2026 à 19h15 - Jeudi 23 juillet 2026 à 19h15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le Maire,



Pierre VARLIETTE